

FICHE DE DONNEES DE SECURITE Détartrant Radiateur

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial Détartrant Radiateur
No du produit RK1R, RK1IT, RK1NL, RK1SK, RK1FR, RK1B, RK1NLR, RK1DFR, RK1EIR, RK1SKR, RK1RUR, RK1CSR, SPF205, RK1SFR, RK1HPR, RK1N, RK1, RK1DK, RK1E, RK1FI, 52033010001, 52033010089, 52033010100, 741462, 52033010010, RW2RB, 52033010022, RK1RU, 52033010088, RK2SKR, HREP1101A

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Produit de soins pour automobiles.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Importateur CH:

Jasa AG
Müslistrasse 43
8957 Spreitenbach
Phone: +41 (0)44 431 60 70; Fax: +41 (0)44 432 63 17; info@jasa-ag.ch; www.jasa-ag.ch

Service chargé des renseignements : Produktmanagement , Frédéric Huber, Phone: +41 (0)44 439 90 66

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Informateur en cas d'urgence : Toxikologisches Informationszentrum, Zürich (STIZ), Tél. 145

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE 1272/2008)

Risques Physiques et Chimiques	Non classé.
Pour l'homme	Skin Irrit. 2 - H315; Eye Irrit. 2 - H319
Pour l'environnement	Non classé.

Classification (1999/45/CEE)

Xi; R36/38.

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquette Conforme A La Norme (CE) N° 1272/2008

Détartrant Radiateur



Mention D'Avertissement	Attention	
Mentions De Danger	H315	Provoque une irritation cutanée.
	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
Conseils De Prudence	P102	Conserver hors de la portée des enfants.
	P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
	P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
	P305+351+338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin.
	P313	Consulter un médecin.
	P501	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale.
Conseils De Prudence Supplémentaires	P264	Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.
	P321	Traitement spécifique (cf. avis médical sur cette étiquette).
	P302+352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
	P332+313	En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
	P337	Si l'irritation oculaire persiste:
	P362	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

2.3. Autres dangers

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2. Mélanges

silicate de sodium	30-60%
No CAS : 1344-09-8	No CE : 215-687-4
Classification (CE 1272/2008) Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319	Classification (67/548/CEE) Xi;R36/38.

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Inhalation

Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée. Rincer le nez et la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin si les troubles persistent.

Ingestion

Éloigner immédiatement la victime de la source d'exposition. Rincer soigneusement la bouche. Boire beaucoup d'eau. Consulter un médecin.

Contact avec la peau

Retirer la victime de la source de contamination. Enlever les vêtements contaminés. Laver immédiatement la peau avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage.

Détartrant Radiateur

Contact avec les yeux

Prendre soin d'enlever les lentilles de contact des yeux avant de rincer. Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si les troubles persistent.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Informations générales

La gravité des symptômes décrits varie en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.

Inhalation

Événement peu probable mais possibilité de développement de symptômes similaires à ceux observés en cas d'ingestion.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de manière symptomatique.

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction

En cas d'incendie, utiliser la mousse, le dioxyde de carbone, la poudre ou l'eau pulvérisée. Agents chimiques secs, sable, dolomite, etc.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

Aucuns produits de décomposition dangereuse.

Risques D'Incendie/D'Explosion Rares

Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

5.3. Conseils aux pompiers

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter des vêtements de protection comme décrit dans la rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Non pertinent à cause de la petite quantité utilisée.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Porter un équipement de protection approprié. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Ne pas contaminer les sources d'eau ou les égouts. Nettoyer la zone du déversement avec beaucoup d'eau.

6.4. Référence à d'autres sections

Porter des vêtements de protection comme décrit dans la rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité. Ramasser et éliminer le produit déversé comme indiqué dans la rubrique 13.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Faire très attention de ne pas renverser la matière et éviter du contact avec la peau et les yeux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit frais, sec et aéré, dans des récipients d'origine bien fermés. Entreposer dans le récipient original.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont indiquées en détail à la Section 1.2.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Détartrant Radiateur

Description Des Ingrédients

WEL = Workplace Exposure Limits

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipements de protection



Mesures d'ingénierie

Pas d'instructions particulières de ventilation.

Protection respiratoire

Pas de recommandation spécifique notée mais une protection respiratoire doit être utilisée si le niveau général excède la valeur limite d'exposition professionnelle permise (VLEP).

Protection des mains

Porter des gants de protection appropriés en cas de risque de contact avec la peau. EN374 Les gants en caoutchouc sont recommandés.

Protection des yeux

Porter des lunettes de sécurité lunettes anti-éclaboussures pour éviter tout contact avec les yeux.

Autres Mesures De Protection

Porter des vêtements appropriés pour éviter le contact répété ou prolongé avec la peau.

Mesures d'hygiène

Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Visqueux Liquide
Couleur	Jaune-blanc
Odeur	Presque sans odeur.
Solubilité	Soluble dans l'eau.
Densité relative	1.28 20
Valeur pH, Solution Concentrée	Alcaline >10

9.2. Autres informations

Aucune information requise.

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Aucun risque particulier de réactivité n'est associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Stable aux températures normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Sans objet

Polymérisation Dangereuse

Ne polymérise pas.

10.4. Conditions à éviter

Éviter le contact avec les acides.

10.5. Matières incompatibles

Matières À Éviter

Acides forts.

Détartrant Radiateur

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition spécifique en produits dangereux notée.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Inhalation

Peut entraîner une irritation de l'appareil respiratoire.

Ingestion

Peut provoquer des brûlures aux muqueuses, à la gorge, à l'oesophage et à l'estomac. Peut causer des douleurs à l'estomac ou des vomissements.

Contact avec la peau

Irritant pour la peau. L'exposition prolongée ou répétée peut provoquer une grave irritation.

Contact avec les yeux

Irritant pour les yeux. L'exposition répétée peut causer une irritation chronique des yeux.

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Non reconnu comme dangereux pour l'environnement. Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents.

12.1. Toxicité

12.2. Persistance et dégradabilité

12.3. Potentiel de bioaccumulation

12.4. Mobilité dans le sol

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce produit ne contient aucune substance PBT ni vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Généralités

Le produit n'est pas soumis à la réglementation internationale sur le transport des marchandises dangereuses (IMDG, ICAO/IATA, ADR/RID).

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Étiquettes De Transport

Détartrant Radiateur

Aucun panneau d'avertissement de transport requis.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance Dangereuse Pour L'Environnement/Polluant Marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

Directive sur les substances dangereuses 67/548/CEE. Directive sur les préparations dangereuses 1999/45/CE. Règlement (CE) n o 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) n o 1907/2006, avec modifications.

Autorisations (Titre VII Règlement 1907/2006)

Aucune autorisation particulière n'est indiquée pour ce produit.

Restrictions (Titre VIII Règlement 1907/2006)

Aucune restriction d'utilisation particulière n'est indiquée pour ce produit.

Classification de danger pour l'eau

WGK 1

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Commentaires De Mise À Jour

Changer dans la section: : 9

Date de révision 02/08/2013

Révision 15

Remplace la date 05/03/2013

No FDS 10502

Date 03-05-06

Phrases - R (Texte Intégral)

R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

Mentions De Danger Completes

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Avis De Non-Responsabilité

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucunes garanties ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.